

## AFIPA S.A., Vevey

### INVITATION

à l'assemblée générale ordinaire  
des actionnaires

Les actionnaires sont invités à participer à l'assemblée générale ordinaire qui aura lieu le mercredi 7 juin 2006, à 15 h, au Swissôtel Métropole, quai Général-Guisan 34, 1204 Genève.

#### Ordre du jour

**1. Rapport annuel, comptes annuels de la société et de groupe de l'exercice 2005, rapport de l'organe de révision et du réviseur des comptes de groupe**

**Proposition:** le conseil d'administration propose d'approuver le rapport annuel et les comptes annuels de la société et de groupe de l'exercice 2005.

**2. Décharge au conseil d'administration**

**Proposition:** le conseil d'administration propose de donner décharge aux membres du conseil d'administration.

**3. Décision concernant la répartition du bénéfice**

**Proposition:** le conseil d'administration propose de répartir le bénéfice résultant du bilan de la manière suivante:

	Fr.
Bénéfice de l'exercice 2005	853 417
Bénéfice reporté de l'exercice 2004	10 909 705
Bénéfice résultant du bilan	<u>11 763 122</u>
Versement d'un dividende	429 000
Report à nouveau	<u>11 334 122</u>
	<u>11 763 122</u>

Si les actionnaires acceptent cette proposition, le dividende brut se montera à Fr. 0.60 par action «A», nominative de Fr. 25.– nominal, et à Fr. 6.– par action «B», au porteur de Fr. 250.– nominal, et par bon de jouissance sans valeur nominale et sera payé dès le 6 juillet 2006, sous déduction de 35% au titre de l'impôt anticipé.

**4. Nomination du conseil d'administration**

**Proposition:** le conseil d'administration propose la réélection des administrateurs actuels suivants pour une période statutaire d'une année, à savoir Mme Régine Siret; Mme Patricia Barbizet et MM. Jean-Pierre Chiaradia, Jean Laurent-Bellue, Nicolas de Ziegler et Jacques Perrot, ce dernier comme représentant désigné des propriétaires d'actions au porteur et de bons de jouissance minoritaires.

**5. Nomination de l'organe de révision et du réviseur des comptes de groupe**

**Proposition:** le conseil d'administration propose de nommer pour une nouvelle durée de mandat d'un an Multifiduciaire Léman S.A., Montreux, organe de révision et réviseur des comptes de groupe.

**6. Divers**

**Documents**

Le rapport de gestion ainsi que les rapports de l'organe de révision et du réviseur des comptes de groupe pourront être consultés par les actionnaires au siège de la société, p.a. Société de Contrôle Fiduciaire S.A., avenue de la Gare 16, 1800 Vevey à partir du 16 mai 2006. Tout actionnaire peut demander qu'une copie de ces documents lui soit envoyée. Le rapport annuel 2005 est à disposition sur le site internet de la société, [www.afipa.ch](http://www.afipa.ch).

**Titulaires d'actions nominatives**

Les titulaires d'actions nominatives qui, en date du 15 mai 2006, sont inscrits au registre des actions recevront les cartes d'entrée en même temps que la convocation.

**Titulaires d'actions au porteur**

Les titulaires d'actions au porteur pourront retirer leurs cartes d'entrée jusqu'au vendredi 2 juin 2006 compris auprès de la Banque Cantonale Vaudoise, Lausanne, ses succursales et agences.

Les cartes d'entrée seront délivrées aux titulaires d'actions au porteur contre remise d'une attestation de dépôt auprès d'une banque.

Les titulaires d'actions au porteur peuvent également participer à l'assemblée en présentant à l'entrée l'attestation de dépôt de leurs actions auprès d'une banque.

Dans les deux cas, les actions doivent être déposées jusqu'au lendemain de l'assemblée générale.

**Représentants dépositaires**

Les représentants dépositaires au sens de l'article 689d CO sont invités à communiquer à la société dès que possible, mais au plus tard le 2 juin 2006, à 15 h, le nombre et l'espèce des actions qu'ils représentent. Sont considérés comme représentants dépositaires les établissements soumis à la loi fédérale du 8 novembre 1934 sur les banques et les caisses d'épargne ainsi que les gérants de fortune professionnels.

**Représentant indépendant**

Les actionnaires qui souhaitent accorder une procuration à un représentant indépendant sont priés de le communiquer à la société dès que possible, mais au plus tard le 31 mai 2006, à 12 h.

Vevey, le 15 mai 2006

AFIPA S.A.  
Le conseil d'administration